





Développement Durable



SUIVI DES ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE

Domaines et champs d'action	Résultats obtenus / Résultats attendus	Prolongement à venir, poursuites.
DECHETS ET POLLUTIONS		
Constitution d'espaces de tri spécifiques dans les différents bâtiments communaux.	Le tri sélectif du papier, du verre, du plastique ainsi que des consommables informatiques est une pratique adoptée par l'ensemble du personnel . En 2009, deux tonnes de papier ont rejoint la filière de recyclage (soit l'équivalent de 50 arbres préservés). En 2010, près de 19 tonnes de déchets encombrants ménagers (sans distinction entre le papier, le plastique et les déchets plus lourds...) ont rejoint la filière.	Annemasse-Les Voirons Agglo étudie la mise en œuvre du tri en mono-flux en porte à porte
Acheminement des déchets verts en déchetterie.	En 2009, 27 tonnes de déchets verts ont été acheminés (soit 5.4 tonnes de compost). En 2010, 20 tonnes de déchets verts acheminés (soit 4 tonnes de compost).	 <p><i>La solution la plus respectueuse en matière de gestion des déchets est, comme l'ensemble des domaines impactant, de réfléchir au moyen en amont de moins gaspiller et de moins consommer. Il s'agit pour le papier parallèlement aux gestes de recyclage et au recours au papier recyclé de consommer moins de papier, en sensibilisant les différents services à ne pas recourir systématiquement à l'impression des documents.</i></p>
Gestion des DEEE .	Pour le recyclage de l'ensemble des <i>déchets d'équipements électriques et électroniques</i> , il est prévu de mettre en place une collaboration avec une société, spécialiste du recyclage des DEEE et du mobilier de bureau.	
Distributions de composteurs.	89 composteurs distribués à Cranves-Sales.	
Mise en place de réglementations communales concernant le développement durable de la commune.	Réglementation contre les nuisances sonores Réglementation contre les feux domestiques Réglementation pour lutter contre la publicité non autorisée	
Collecte des piles via le point de collecte mis en place en partenariat avec la société <i>Batribox</i>	En 2010, plus de 50 kg de piles diverses ont rejoint le programme de recyclage mis en place.	
COMMUNICATION ET CULTURE		
Campagne d'informations et de sensibilisation .	Divers évènements de sensibilisation ont lieu sur le territoire plusieurs fois dans l'année. De surcroit, les grands évènements tels que la fête de la musique, la fête de la Saint-Jean, Carnets d'aventures sont l'occasion de promouvoir auprès du public présent des actions éco-citoyennes en lien avec les évènements ou les partenaires présents.	

<p>Mise en place d'une rubrique spécifique sur le site internet et mise en place d'un espace d'information public spécifique au développement durable.</p> <p>Mise en œuvre d'une programmation culturelle adaptée et respectueuse de l'environnement.</p> <p>Formation de l'ensemble du personnel à des pratiques professionnelles plus éco-responsables.</p>	<p>L'espace d'information dédié se trouve au premier étage de la mairie.</p> <p>Promouvoir des activités et des loisirs socioculturels de proximité afin de favoriser l'appropriation du territoire comme facteur de mieux vivre ensemble.</p>	<p>Compte tenu du peu de visibilité de cet espace, une délocalisation est prévue avant la fin de l'année 2011 au sein du hall de la Maison des Sociétés, dans le cadre du réaménagement de celui-ci.</p> <p>Mise en place d'une rubrique consacrée à « l'action éco-citoyenne du mois » sur le site internet avant la fin de l'année 2011.</p> <p>Le festival carnets d'aventures promeut des initiatives soucieuses du respect de l'environnement, Troc livres donne une nouvelle vie aux livres lus, les grandes manifestations estivales s'inscrivent dans une démarche généralisée de recours au tri sélectif.</p> <p>Possibilité de mettre en place des stages de conduite plus écologiques ou des formations dispensées à l'ensemble du personnel concernant la démarche <i>NEGAWATT</i>.</p>
<p>ACHATS</p> <p>Recours au papier recyclé au sein de la commune.</p> <p>Intégration de critères éco-responsables dans les procédures d'appel d'offre.</p> <p>Acquisition de matériel moins polluant.</p>	<p>Tous les services communaux ont adopté le papier recyclé labellisé et sont sensibilisés régulièrement à une bonne gestion concernant l'emploi du papier.</p> <p>Le code des marchés publics impose cette spécificité.</p> <p>Mise en place d'un photocopieur « écologique ».</p>	<p>Il s'agit d'aller au-delà et de mettre en œuvre les moyens concrets pour dématérialiser au maximum les transmissions qui peuvent l'être ceci afin de réduire efficacement la consommation de papier.</p> <p>L'application des critères environnementaux est systématique dans la procédure d'appel d'offre (par exemple : la primauté d'un circuit court dans le cahier des charges de fourniture des repas du restaurant scolaire).</p>
<p>TRANSPORTS ET MOBILITÉ</p> <p>Prise en charge de 50% du coût des abonnements aux transports en commun pour les employés.</p> <p>Favoriser la mobilité douce et les déplacements piétons sur le territoire communal.</p> <p>Mise en place de parking vélos à proximité des bâtiments publics.</p> <p>Création de pistes cyclables.</p>	<p>Une partie du personnel communal est sensibilisé à cette démarche.</p> <p>Création d'une rubrique spécifique consacrée aux « découvertes » de Cranves-Sales, soit des itinéraires permettant de découvrir le territoire et ses richesses sur le site internet et dans le journal communal « l'Essentiel ».</p> <p>Parking existant à la Maison des Sociétés, en cours de réalisation au complexe sportif.</p>	<p>Acquérir des carnets de tickets afin que les déplacements professionnels au sein de l'agglomération s'effectuent en bus et non pas en véhicule personnel ou individuel.</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail sentier en vue de créer et diffuser une cartographie exhaustive des sentiers et cheminements de Cranves-Sales. Objectif : proposer une alternative concrète, pertinente, entretenue et balisée à l'utilisation de la voiture et promouvoir les loisirs de proximité.</p> <p>Projet de parking vélo à la Mairie.</p>

<p>BATIMENTS URBANISME ET MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE</p> <p>Mise en place, dans les bâtiments publics construits ou rénovés récemment, d'installations HQE.</p> <p>Paramétrage des PC et des imprimantes.</p> <p>Mise en conformité de l'éclairage public.</p> <p>Mise en place de diagnostics énergétiques.</p> <p>PLU et Éco-quartiers.</p>	<p>Le Bâtiment Périscolaire bénéficie de panneaux photovoltaïques ; le Centre Technique Municipal de récupérateurs d'eau de pluie, de panneaux photovoltaïques et de panneaux solaires ; la Mairie de détecteurs de présence, d'une peinture à l'eau et d'éclairage LED ; le restaurant scolaire d'une ventilation double flux.</p> <p>Le parc informatique dispose aujourd'hui d'un serveur central et de « clients légers » qui équipent une partie des postes de travail et qui ne consomment que peu d'énergie.</p> <p>Continuité de la sécurisation du réseau et économies d'énergie.</p> <p>La collectivité dispose d'un premier référentiel effectué en 2009.</p> <p>Travail de diagnostic environnemental visant à préserver les zones vertes. L'ensemble du PLU s'inspire fortement des concepts relatifs au développement durable (déplacements en modes doux, préservation du patrimoine, construction BBC...).</p>	<p>La mise en place de détecteurs de présence pourrait s'étendre à l'ensemble des bâtiments. Tous les nouveaux bâtiments sont par ailleurs dotés d'infrastructures et d'équipements se référant à une haute qualité environnementale.</p> <p>Dès qu'un ordinateur est remplacé, il l'est par un « client léger ». Le but est d'atteindre un remplacement d'au moins 70 % du parc informatique.</p> <p>Mise en place d'indicateurs de consommation énergétiques des bâtiments. Concertation avec les services concernés autour d'un pôle énergétique (chauffage, électricité...) afin de paramétrer l'existant et de remplacer les sources trop énergivores (horloges sur l'éclairage nocturne de l'église).</p>
<p>SERVICES EXTÉRIEURS ET BIODIVERSITÉ</p> <p>Mise en œuvre d'une gestion raisonnée des espaces verts.</p> <p>Préservation des espaces naturels sensibles.</p> <p>Réhabilitation des décharges sauvages.</p>	<p>Mise en place de parcelles de prairies fleuries pour favoriser la biodiversité.</p> <p>Mise en œuvre du plan de gestion de la tourbière de Lossy en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie / Préservation du glaïeul des marais / réflexion sur la sauvegarde d'un corridor écologique en amont de l'aménagement de la future zone de Borly II / classement PEFC des forêts communales.</p>	<p>Généralisation des parcelles de prairie fleurie et mise en place d'une communication adaptée pour sensibiliser le public à l'intérêt de cette démarche.</p> <p>Une étude concernant la décharge du four va être menée au cours du deuxième semestre 2011.</p>
<p>PARTENARIAT ET ACTION SOCIALE</p> <p>Mise en place de conteneurs jouets au sein du bâtiment périscolaire.</p> <p>Création de jardins familiaux.</p>	<p>Le projet, relayé par l'école, a remporté un grand succès en 2009.</p> <p>Cette création serait possible sur une parcelle communale. Un préprogramme a été réalisé, il importe de vérifier sa faisabilité technique et financière.</p>	<p>Opération à reconduire en 2011.</p>